



ÉDITION SPÉCIALE

2025

Vol. 44

No. 1

CONTACT

Publié depuis 1982



ÉDITION SPÉCIALE

Bienvenue à cette édition spéciale de votre journal municipal, **Contact**. Dans ce numéro, nous mettons en lumière les dernières actualités de notre Municipalité.

Vous découvrirez notamment le mot du maire, qui partage ses réflexions, investissements et réalisations, les initiatives et ses projets pour notre communauté en 2025-2026, ainsi que les détails du budget municipal.

Bonne lecture !



SÉANCES DU CONSEIL 2025

Les séances du conseil ont lieu au 318, rue Principale Ouest, à la salle du Conseil à **19 h 30**.

Lundi 13 janvier 2025	Lundi 7 juillet 2025
Lundi 3 février 2025	Lundi 4 août 2025
Lundi 3 mars 2025	Mardi 2 septembre 2025
Lundi 7 avril 2025	Lundi 6 octobre 2025
Lundi 5 mai 2025	Lundi 3 novembre 2025
Lundi 2 juin 2025	Lundi 1er décembre 2025



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

MARDI	MERCREDI	JEUDI
13 H À 15 H	19 H À 20 H	13 H À 15 H



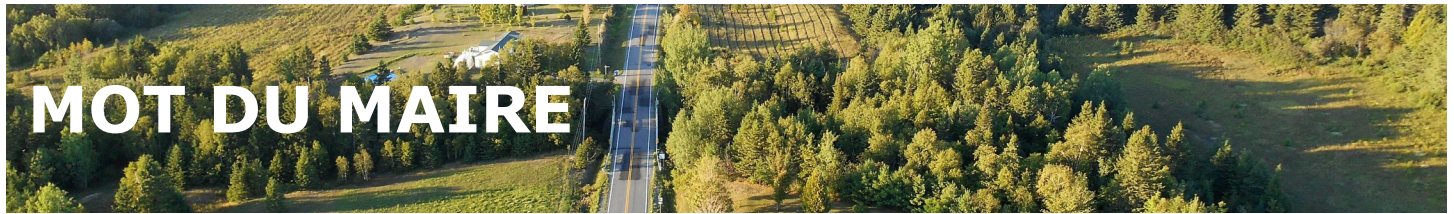
CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Monsieur Francis St-Pierre
Conseillers	
Poste n°1	Madame Anick Blouin
Poste n°2	Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3	Monsieur Simon Dubé
Poste n°4	Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5	Madame Mélanie Desrosiers
Poste n°6	Madame Stéphanie Arsenault



NOUS JOINDRE :

Bureau municipal	418 723-2816
Urgence municipale	418 723-2816; 103
Télécopieur	418 723-0436
Salle polyvalente	418 724-0900
Bibliothèque	418 724-0821
Centre communautaire	418 723-1747
Service des loisirs	418 725-5389
Courriel:	municipalite@stanaclet.qc.ca



Chères citoyennes, chers citoyens,

Je suis ravi de vous présenter les faits saillants de notre municipalité pour l'année 2025-2026. Grâce à un investissement de 1,5 million de dollars, nous avons pu réaliser plusieurs projets sans impact financier pour nos citoyens.

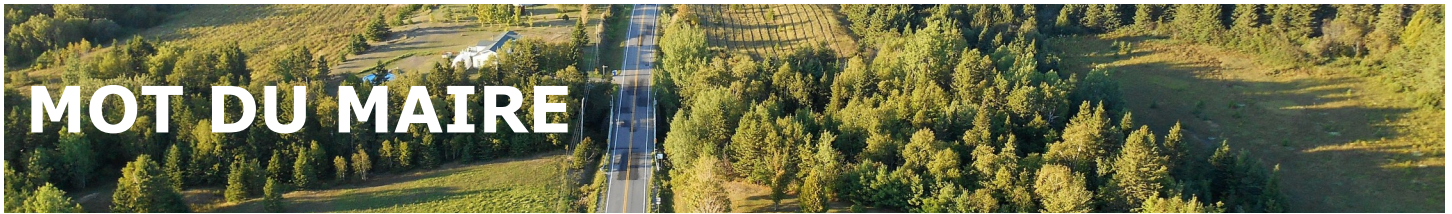
Voici un aperçu détaillé des réalisations et des projets à venir :

Investissements et réalisations

- **Rechargement de la route Cyrille-Lavoie** : Nous avons entrepris des travaux de rechargement pour améliorer la sécurité et le confort de cette route importante. Ces travaux permettront de prolonger la durée de vie de la chaussée et de réduire les coûts d'entretien futurs.
- **Asphaltage de diverses rues et tronçons de route** : Plusieurs rues et tronçons de route ont été asphaltés pour moderniser notre infrastructure routière. Ces améliorations faciliteront la circulation et augmenteront la sécurité pour tous les usagers de la route.
- **Achat de modules de jeux, dont un pour parents et enfants** : Nous avons investi dans de nouveaux modules de jeux pour nos parcs, incluant un module spécialement conçu pour les parents et les enfants. Cela encourage les activités familiales et contribue au bien-être des enfants.
- **Construction d'un terrain de tennis et de pickleball** : Un nouveau terrain de tennis et de pickleball sera construit pour promouvoir les activités sportives et la santé dans notre communauté. Ces installations offriront des opportunités supplémentaires pour les loisirs et les rencontres sociales.
- **Conversion des lumières de rue et de tous les édifices municipaux** : Nous avons converti les lumières de rue et celles de tous les édifices municipaux à des solutions énergétiques plus durables. Cette initiative réduira notre consommation d'énergie et nos coûts opérationnels tout en diminuant notre empreinte carbone.
- **Achat d'une niveleuse** : Nous avons acquis une niveleuse pour améliorer l'entretien de nos routes et chemins. Cet équipement permettra de maintenir nos infrastructures en bon état et d'assurer une meilleure sécurité pour tous.

Autres initiatives

- **Maintien des 4 fleurons** : Nous continuons à nous engager pour l'embellissement de notre municipalité en maintenant nos 4 fleurons. Cela reflète notre dévouement à créer un environnement agréable et accueillant pour tous.
- **Projet de distribution d'arbres fruitiers** : Nous avons lancé un projet de distribution d'arbres fruitiers pour encourager la biodiversité et l'autosuffisance alimentaire. Les citoyens pourront ainsi profiter de fruits frais tout en contribuant à la verdure de notre municipalité.
- **Activités d'illumination de Noël et Marché de Noël** : Nos activités d'illumination de Noël et notre Marché de Noël ont renforcé l'esprit communautaire et les traditions festives. Ces événements ont apporté joie et convivialité à notre municipalité pendant la période des fêtes.
- **Mise en place d'un Plan de développement** : Nous avons élaboré un Plan de développement pour guider la croissance et le développement futur de notre municipalité. Ce plan stratégique nous aidera à répondre aux besoins de notre communauté tout en préservant notre qualité de vie.
- **Mise à jour de la Politique MADA** : Nous avons mis à jour notre Politique MADA (Municipalité Amie des Aînés) pour mieux répondre aux besoins de nos aînés. Cette politique vise à améliorer les services et les infrastructures pour favoriser le bien-être et l'inclusion des personnes âgées.



MOT DU MAIRE

Projets pour 2025-2026

- **Projet de l'église** : Nous progressons dans le projet de reprise de l'église. Ce projet vise à préserver cet édifice historique tout en le rendant plus accessible et fonctionnel pour la communauté.
- **Construction d'un nouveau garage municipal et d'une caserne de pompier** : Nous construirons un nouveau garage municipal et une caserne de pompier pour améliorer nos services municipaux et renforcer la sécurité publique. Ces nouvelles installations permettront de mieux répondre aux besoins de notre population.
- **Installation d'un dôme (entrepôt à sel)** : Un dôme sera installé pour optimiser la gestion hivernale en offrant un espace de stockage adéquat pour le sel. Cela facilitera les opérations de déneigement et améliorera la sécurité sur nos routes en hiver.
- **Mise en place d'un logiciel d'archivage** : Nous moderniserons la gestion des documents municipaux en mettant en place un logiciel d'archivage. Cette initiative améliorera l'efficacité administrative et facilitera l'accès aux informations pour les citoyens.
- **Création d'une cuisine collective et d'un Frigo à partager** : Nous renforcerons la solidarité et l'entraide communautaire en créant une cuisine collective et un Frigo à partager. Ces initiatives permettront de lutter contre le gaspillage alimentaire et de soutenir les personnes dans le besoin.
- **Deuxième édition du Marché de Noël et des activités d'illuminations de Noël** : Nous poursuivons nos traditions festives avec une deuxième édition du Marché de Noël et des activités d'illuminations de Noël. Ces événements continueront à apporter joie et convivialité à notre communauté.
- **Suite de l'an 2 du Plan de développement** : Nous continuerons à mettre en œuvre notre Plan de développement pour guider la croissance et le développement de notre municipalité. Cette deuxième année sera marquée par des actions concrètes pour atteindre nos objectifs stratégiques.
- **Mise en place de comités citoyens pour une piste cyclable et la sécurité routière** : Nous encouragerons la participation citoyenne en créant des comités pour une piste cyclable et la sécurité routière. Ces comités permettront aux citoyens de s'impliquer activement dans des projets communautaires importants.
- **Projet de prêt à bouger avec Circonflexe** : Nous lancerons un projet de prêt à bouger en collaboration avec Circonflexe pour promouvoir l'activité physique et le bien-être. Ce projet offrira des ressources et des équipements pour encourager un mode de vie actif.
- **Retour du concours de la maison fleurie** : Nous relancerons le concours de la maison fleurie pour encourager l'embellissement de notre municipalité. Ce concours mettra en valeur les efforts des citoyens pour créer des espaces verts et fleuris.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre soutien et votre engagement envers notre communauté. Ensemble, nous continuons à bâtir un avenir prometteur pour notre municipalité.

Cordialement,

Francis St-Pierre, maire

SOMMAIRE DU BUDGET 2025



SOMMAIRE DU BUDGET 2025

Le lundi 16 décembre 2024, le conseil municipal adoptait le budget pour l'exercice financier 2025. Un résumé est présenté dans le tableau de la page suivante, mais voici d'abord les principaux faits saillants :

Simulation des taxes municipales pour une résidence moyenne de 2024 et une résidence moyenne de 2025 selon l'équilibrage du rôle.

Le calcul est avec une résidence desservie par l'aqueduc et l'égout

	2024	2025
Valeur foncière	207 000 \$	298 000 \$
Taxe foncière générale	1,025 \$ /100 \$ d'évaluation 2 121,75 \$	0,7256 \$ /100 \$ d'évaluation 2 162,29 \$
Taxe d'aqueduc et égout	300 \$	345 \$
Taxe pour matières résiduelles	250 \$	390 \$
Taxe pour le ramonage	72 \$	70 \$
TOTAL	2 743,75 \$	2 967,29 \$

Voici les pourcentages de différence entre les taxes municipales pour les années 2024 et 2025 :

- **Taxe foncière générale : +1,47 % selon les variations des immeubles.**
- **Taxe d'aqueduc et égout : +15,00 %**
- **Taxe pour matières résiduelles : +56,00 %**
- **Taxe pour le ramonage : -2,78 %**



SUITE...SOMMAIRE DU BUDGET 2025

Explication des augmentations des taxes municipales entre 2024 et 2025

Nouveau rôle d'évaluation :

Les municipalités au Québec mettent à jour les valeurs foncières des propriétés tous les trois ans. Ce rôle d'évaluation est un inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date.

Impact sur les taxes :

Une augmentation de la valeur foncière ne se traduit pas automatiquement par une augmentation proportionnelle des taxes foncières. Les municipalités ajustent souvent les taux de taxation pour éviter des hausses trop importantes.

Variation selon les immeubles :

La hausse de +1,47 % est une moyenne. Les variations peuvent être plus importantes pour certains types de propriétés ou dans certaines zones, en fonction de l'augmentation de leur valeur foncière par rapport à la moyenne.

En résumé, bien que la valeur des propriétés ait augmenté, les municipalités ajustent les taux de taxation pour limiter l'impact sur les propriétaires.

Taxe d'aqueduc et égout :

La hausse de 15 % de cette taxe est attribuée à l'augmentation des coûts des contrats avec les fournisseurs de services d'aqueduc et d'égout. Ces coûts incluent l'entretien, les réparations et les améliorations nécessaires pour assurer un service de qualité.

Taxe pour matières résiduelles :

La taxe pour matières résiduelles a connu une augmentation significative de 56%. Cette hausse est due à l'augmentation des coûts des contrats avec les entreprises de gestion des déchets. Ces coûts incluent la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles.

Taxe pour le ramonage :

La taxe pour le ramonage a légèrement diminué de 2,78 %. Cette diminution peut être attribuée à une optimisation des contrats de service de ramonage, permettant de réduire les coûts tout en maintenant la qualité du service.

NOUVEAUTÉ

Les taxes foncières et les frais pour les services municipaux doivent être payés en quatre versements égaux, aux dates suivantes :

Premier versement : 13 mars 2025

Deuxième versement : 15 mai 2025

Troisième versement : 10 juillet 2025

Quatrième versement : 9 octobre 2025

Vous trouverez en annexe de ce document un résumé des variations de valeurs résultant de l'équilibrage, incluant le rôle précédent des années 2022, 2023 et 2024, ainsi que le rôle des années suivantes 2025, 2026 et 2027.

RÉSUMÉ DU BUDGET 2025

REVENUS	2024	2025
Taxe foncière	2 911 252 \$	3 023 062 \$
Taxes de services	784 518 \$	1 026 557 \$
Taxes de secteur	26 578 \$	28 299 \$
Services rendus	104 027 \$	132 768 \$
Sources locales	103 000 \$	103 000 \$
Transferts gouvernementaux	441 041 \$	741 849 \$
Revenus d'éolienne	75 000 \$	75 000 \$
Affectation à l'investissement	0 \$	0 \$
Affectation de surplus	72 673 \$	102 833 \$
TOTAL : REVENUS	4 518 089 \$	5 233 368 \$
DÉPENSES	2024	2025
Administration générale	742 585 \$	842 927 \$
Sécurité publique	874 846 \$	870 556 \$
Transport	1 151 589 \$	1 279 361 \$
Hygiène du milieu	668 201 \$	1 125 571 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	324 891 \$	335 881 \$
Loisirs et culture	463 352 \$	474 572 \$
Frais de financement	59 125 \$	65 500 \$
Remboursement de la dette	162 000 \$	190 500 \$
Autres activités financières	71 500 \$	48 500 \$
TOTAL : DÉPENSES	4 518 089 \$	5 233 368 \$

Pourcentages des variations entre 2024 et 2025 :

REVENUS

Taxe foncière : +3,84 %
Taxes de services : +30,85 %
Taxes de secteur : +6,48 %
Services rendus : +27,63 %
Sources locales : 0,00 %
Transferts gouvernementaux : +68,20 %
Revenus d'éolienne : 0,00 %
Affectation à l'investissement : N/A
Affectation de surplus : +41,50 %

DÉPENSES

Administration générale : +13,51 %
Sécurité publique : -0,49 %
Transport : +11,10 %
Hygiène du milieu : +68,45 %
Urbanisme et mise en valeur du territoire : +3,38 %
Loisirs et culture : +2,42 %
Frais de financement : +10,78 %
Remboursement de la dette : +17,59 %
Autres activités financières : -32,17 %



RÉSUMÉ DU BUDGET 2025

Revenus

1. Taxe foncière :

Augmentation de 3,84 % : Cette augmentation est due à la réévaluation des propriétés, ce qui a entraîné une hausse de la valeur foncière

2. Taxes de services :

Augmentation de 30,85 % : Cette hausse significative est attribuée à l'augmentation des coûts des services municipaux tels que l'aqueduc, l'égout, et la gestion des matières résiduelles. Les contrats avec les fournisseurs de ces services ont augmenté, ce qui a été répercuté sur les taxes de services.

3. Taxes de secteur :

Augmentation de 6,48 % : Cette augmentation est due au refinancement des emprunts à un taux d'intérêt plus élevé.

4. Services rendus :

Augmentation de 27,63 % : L'augmentation des revenus provenant des services rendus est due à une demande accrue pour certains services municipaux, et à un ajustement des tarifs pour ces services.

5. Sources locales :

Pas de changement : Les revenus provenant des sources locales sont restés stables entre 2024 et 2025.

6. Transferts gouvernementaux :

Augmentation de 68,20 % : Cette augmentation significative est due à des subventions et des transferts supplémentaires de la part des gouvernements provincial et fédéral pour soutenir divers projets municipaux.

7. Revenus d'éolienne :

Pas de changement : Les revenus provenant des éoliennes sont restés stables entre 2024 et 2025.

8. Affectation à l'investissement :

Pas de changement : Aucun fonds n'a été affecté à l'investissement pour les deux années.

9. Affectation de surplus :

Une partie du surplus budgétaire a été affectée en 2025 pour soutenir les dépenses municipales.



SUITE... RÉSUMÉ DU BUDGET

Dépenses

1. Administration générale :

Augmentation de 13,51 % : Cette augmentation est due à la hausse des coûts administratifs, y compris les hausses salariales de 2,5 % pour les employés municipaux, ainsi que l'augmentation des coûts des fournitures et des services administratifs.

2. Sécurité publique :

Diminution de 0,49 % : Une légère diminution des dépenses en sécurité publique, probablement due à une optimisation des ressources et à une gestion plus efficace des coûts.

3. Transport :

Augmentation de 11,10 % : Cette augmentation est attribuée à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures de transport, ainsi qu'aux hausses salariales de 2,5 % pour les employés travaillant dans ce secteur.

4. Hygiène du milieu :

Augmentation de 68,45 % : Cette hausse importante est due à l'augmentation des coûts des contrats avec les fournisseurs de services d'aqueduc, d'égout et de gestion des matières résiduelles.

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire :

Augmentation de 3,38 % : Cette augmentation est liée à des projets de développement urbain et à la mise en valeur du territoire, ainsi qu'aux hausses salariales de 2,5 % pour les employés municipaux.

6. Loisirs et culture :

Augmentation de 2,42 % : Cette augmentation est due à l'augmentation des coûts des programmes de loisirs et culturels, ainsi qu'aux hausses salariales de 2,5 % pour les employés municipaux travaillant dans ce secteur.

7. Frais de financement :

Augmentation de 10,78 % : Cette augmentation est attribuée à l'augmentation des coûts de financement des projets municipaux.

8. Remboursement de la dette :

Augmentation de 17,59 % : Cette augmentation est due à l'augmentation des remboursements de la dette municipale, incluant l'achat d'une niveleuse et d'un VUS hybride, ainsi qu'au refinancement à un taux d'intérêt plus élevé.

9. Autres activités financières :

Diminution de 32,17 % : Cette diminution est due à une réduction des dépenses dans d'autres activités financières, peut-être en raison d'une gestion plus efficace des ressources.

Conclusion

En résumé, les augmentations des revenus et des dépenses entre 2024 et 2025 sont principalement dues à l'augmentation des coûts des contrats avec les fournisseurs de services municipaux, aux hausses salariales de 2,5 % pour les employés municipaux, et à des transferts gouvernementaux supplémentaires. Ces facteurs ont contribué à une augmentation globale des revenus et des dépenses municipales pour l'année 2025.

MUNICIPALITÉ DE ST-ANACLET-DE-LESSARD (10030)

Résumé des variations de valeurs résultant de l'équilibrage

CATÉGORIE-UTILISATION	RÔLE PRÉCÉDENT (2022-2023-2024)			NOUVEAU RÔLE (2025-2026-2027)			VARIATION EN %				
	NOMBRE D'UNITÉS	TERRAINS	BÂTIMENTS	IMMEUBLES	NOMBRE D'UNITÉS	TERRAINS	BÂTIMENTS	IMMEUBLES	TERR.	BÂT.	IMM.
1. IMMEUBLES IMPOSABLES:											
Condominium:											
Résidence unifamiliale:	998	35 950 400 \$	171 517 000 \$	207 467 400 \$	998	52 878 800 \$	244 491 500 \$	297 370 300 \$	47,09%		42,55%
Résidence de 2 logements:	42	1 814 500 \$	6 865 700 \$	8 680 200 \$	42	2 533 200 \$	9 618 500 \$	12 151 700 \$	39,61%		40,09%
Résidence de 3 logements:	10	442 200 \$	1 406 900 \$	1 849 100 \$	10	625 900 \$	1 906 400 \$	2 532 300 \$	41,54%		35,50%
Résidence de 4 logements:	5	277 100 \$	793 600 \$	1 070 700 \$	5	375 900 \$	913 100 \$	1 289 000 \$	35,65%		15,06%
Résidence de 5 logements:	1	53 700 \$	267 800 \$	321 500 \$	1	72 700 \$	359 400 \$	432 100 \$	35,38%		34,20%
Résidence de 6 @ 9 logements:	10	543 000 \$	3 352 400 \$	3 895 400 \$	10	734 800 \$	3 832 600 \$	4 567 400 \$	35,32%		14,32%
Résidence de 10 @ 19 logements:	1	158 900 \$	1 262 700 \$	1 421 600 \$	1	211 800 \$	1 468 700 \$	1 680 500 \$	33,29%		16,31%
Résidence de 20 @ 99 logements:	2	291 900 \$	2 542 500 \$	2 834 400 \$	2	391 800 \$	3 087 300 \$	3 479 100 \$	34,22%		21,43%
Chalets:	69	1 634 700 \$	4 135 500 \$	5 770 200 \$	69	2 485 100 \$	5 887 400 \$	8 372 500 \$	52,02%		42,36%
Maisons mobiles:	26	221 800 \$	1 876 200 \$	2 098 000 \$	26	340 000 \$	2 398 900 \$	2 738 900 \$	53,29%		27,86%
Autres immeubles résidentiels:	61	1 686 400 \$	2 036 900 \$	3 723 300 \$	61	2 448 200 \$	2 351 400 \$	4 799 600 \$	45,17%		15,44%
Industries manufacturières:	3	193 700 \$	11 240 200 \$	11 433 900 \$	3	301 100 \$	14 703 700 \$	15 004 800 \$	55,45%		30,81%
Transports, comm., services publics:	4	290 000 \$	1 840 000 \$	2 130 000 \$	4	411 800 \$	1 818 900 \$	2 230 700 \$	42,00%		-1,15%
Commerces (gros et détail):	17	1 145 800 \$	4 114 700 \$	5 260 500 \$	17	1 635 500 \$	4 267 200 \$	5 902 700 \$	42,74%		3,71%
Services et immeubles à bureaux:	14	550 900 \$	1 807 100 \$	2 358 000 \$	14	749 100 \$	1 898 200 \$	2 647 300 \$	35,98%		5,04%
Culturelle, récréative, loisirs:	3	83 700 \$	218 600 \$	302 300 \$	3	124 300 \$	246 100 \$	370 400 \$	48,51%		12,58%
Agriculture:	133	11 052 300 \$	12 860 800 \$	23 913 100 \$	133	14 584 400 \$	18 337 000 \$	32 921 400 \$	31,96%		42,58%
Exploitation forestière:	79	4 520 600 \$	3 055 800 \$	7 576 400 \$	79	6 212 800 \$	4 277 400 \$	10 490 200 \$	37,43%		39,98%
Exploitation minière:											
Terrains vacants:	173	3 002 000 \$	78 300 \$	3 080 300 \$	173	4 467 500 \$	128 100 \$	4 595 600 \$	48,82%		63,60%
Forêts inexploitées:											
TOTAL IMPOSABLE :	1651	63 913 600 \$	231 272 700 \$	295 186 300 \$	1651	91 584 700 \$	321 991 800 \$	413 576 500 \$	43,29%		39,23%
2. IMMEUBLES NON IMPOSABLES:											
Gouvernement du Canada:	1			132 400 \$	1			173 700 \$			31,19%
Gouvernement du Québec:	8			42 500 \$	8			54 100 \$			27,29%
Santé et Services Sociaux:	2			2 209 800 \$	2			2 638 700 \$			19,41%
Cédeps et universités:											
Écoles primaires et secondaires:	1			2 425 000 \$	1			3 074 700 \$			26,79%
Autres immeubles non-imposables:	51			6 389 000 \$	51			7 188 400 \$			12,51%
(Ville, Fabrique, Inst. religieuses...):											
TOTAL NON IMPOSABLE :	63			11 198 700 \$	63			13 129 600 \$			17,24%
TOTAL DU RÔLE	1714			306 385 000 \$	1714			426 706 100 \$			39,27%

MUNICIPALITÉ DE ST-ANACLET-DE-LESSARD (10030)

Résumé des variations de valeurs résultant de l'équilibrage

COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATEUR SUR LES VARIATIONS OBSERVÉES :

La présente équilibrage fait suite à la recommandation de l'automne 2023 de refaire le rôle 2025-2026-2027. Cette recommandation était basée sur l'analyse des transactions 2021, 2022 et 2023. Dans le cadre de cette étude, il était démontré que les prix de vente s'écartaient de façon importante de leurs valeurs au rôle.

À la suite de la nouvelle analyse du marché immobilier, et ce, en date de juillet 2023, une augmentation moyenne des valeurs de 39,27 % est constatée, soit un accroissement de la valeur foncière de plus de 120,3 M\$.

Sur l'ensemble de la municipalité de Saint-Anaclet, la valeur moyenne des résidences unifamiliales fluctue de 43,33 % passant de 207 900 \$ à 298 000 \$.

Puisque cette fluctuation est variable et diffère en raison de la demande et de la localisation des propriétés, nous croyons pertinent de vous présenter un résumé des variations des valeurs moyennes des résidences unifamiliales par secteur :

Secteur	Nbre	Rôle 2022-2023-2024			Rôle 2025-2026-2027			Variation		
		Date d'évaluation : 1er juillet 2020			Date d'évaluation : 1er juillet 2023					
		Terrain	Bâtiment	Immeuble	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Ter.	Bât.	Imm.
1. Rue Principale ouest, rte Melchior-Poirier	117	41 600 \$	192 900 \$	234 500 \$	83 300 \$	266 100 \$	349 400 \$	100%	38%	49%
2. Chemin du rang 3 ouest	87	24 800 \$	185 100 \$	209 900 \$	34 500 \$	271 700 \$	306 200 \$	39%	47%	46%
3. Village	542	45 500 \$	165 800 \$	211 300 \$	61 900 \$	234 000 \$	295 900 \$	36%	41%	40%
4. Villégiature (Lac à l'Anguille, Lac Casse, etc)	83	29 800 \$	162 700 \$	192 500 \$	45 100 \$	263 100 \$	308 200 \$	51%	62%	60%
5. Rural	169	10 400 \$	174 500 \$	184 900 \$	16 900 \$	242 800 \$	259 700 \$	63%	39%	40%
Total général	998	36 000 \$	171 900 \$	207 900 \$	53 000 \$	245 000 \$	298 000 \$	47%	43%	43%

Le marché de villégiature aura eu pour effet de démontrer que la valeur moyenne des chalets progresse de 45,10 %, passant de 83 600 \$ à 121 300 \$. Voici le résumé des variations par secteur pour ce type d'immeubles.

Secteur	Nbre	Rôle 2022-2023-2024			Rôle 2025-2026-2027			Variation		
		Date d'évaluation : 1er juillet 2020			Date d'évaluation : 1er juillet 2023					
		Terrain	Bâtiment	Immeuble	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Ter.	Bât.	Imm.
2. Chemin du rang 3 ouest	4	52 400 \$	99 400 \$	151 800 \$	70 600 \$	143 100 \$	213 700 \$	35%	44%	41%
4. Villégiature (Lac à l'Anguille, Lac Casse, etc)	34	30 900 \$	63 600 \$	94 500 \$	46 400 \$	98 300 \$	144 700 \$	50%	55%	53%
5. Rural	31	12 100 \$	50 800 \$	62 900 \$	20 100 \$	63 600 \$	83 700 \$	66%	25%	33%
Total général	69	23 700 \$	59 900 \$	83 600 \$	36 000 \$	85 300 \$	121 300 \$	52%	42%	45%

La variation des terres de grandes superficies est aussi causée par l'augmentation du prix payé pour ce type d'immeuble.

Finalement, il est important de mentionner que ces pourcentages de variation par type d'immeuble représentent une moyenne. Ainsi, la valeur d'un immeuble en particulier peut varier différemment de la tendance puisque la valeur de chacune des propriétés a été revue individuellement selon ses caractéristiques intrinsèques notamment l'âge, les dimensions, les composantes physiques et la localisation.

Évaluateur analyste : Julie Savoie, É.A. Date d'analyse : 2024-09-09

VIE MUNICIPALE

COMPTE DE TAXES

Les échéances de paiement seront sur quatre (4) versements.

1 ^{er} versement	2 ^e versement	3 ^e versement	4 ^e versement
13 mars 2025	15 mai 2025	10 juillet 2025	9 octobre 2025

Les modes de paiement sont les suivants:

Institution financière *

Accès D (Fournisseur : Municipalité St-Anaclet)

Telnat (Fournisseur : Municipalité St-Anaclet)

RBC (Fournisseur : Lessard)

Autres moyens

Chèque**

Argent

Carte de débit

*Pour les institution financière, vous devez utiliser le numéro de matricule

** Chèque par la poste, bien vouloir joindre le coupon ou les coupons de paiement correspondant ou inscrire le numéro de matricule sur le chèque. Si vous souhaitez un reçu, merci de l'indiquer.

VOILÀ! Compte de taxes

Pour ceux et celles qui utilisent l'application Voilà! pour consulter leur compte de taxes, si vous n'êtes plus en mesure de voir votre compte de taxes actuellement, il est possible que vous soyez dans l'obligation de supprimer votre propriété de votre compte et de l'ajouter à nouveau.

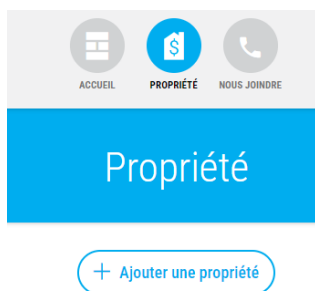
Vous aurez besoin du numéro de compte à 6 chiffres qui se trouve sur votre compte de taxes de l'an dernier ainsi que le montant du premier versement de l'an dernier.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité et vous trouverez l'icône



N'hésitez pas à communiquer avec Emilie au 418 723-2816; 100 pour de l'aide.

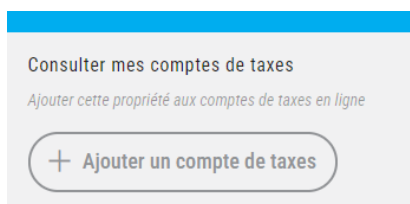
1



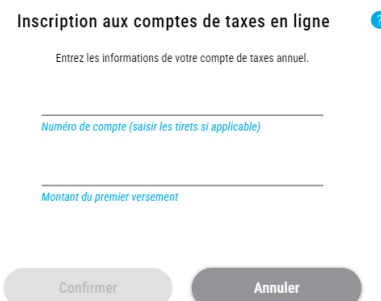
2



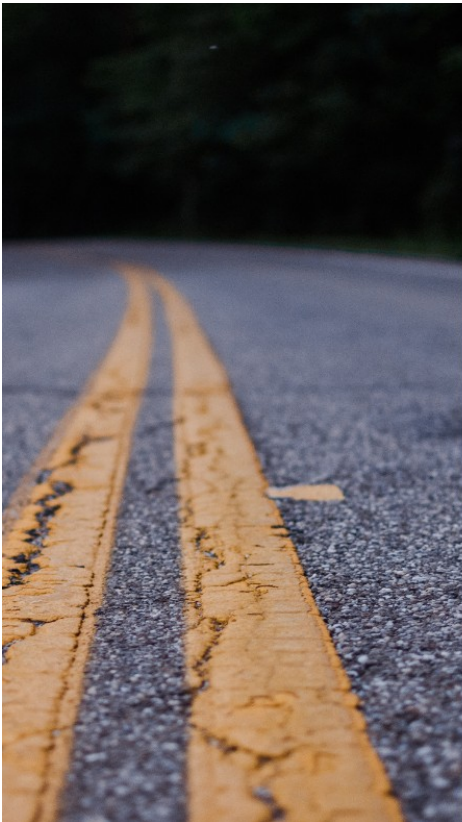
3



4



VIE MUNICIPALE



Comité citoyens "Sécurité Routière"

Vous êtes préoccupé par la sécurité routière dans votre municipalité ?
Vous aimeriez donner votre opinion ?
Participez au comité citoyens
"Sécurité Routière" !

Le mercredi 19 février 2025
(remis au 26 février en cas de tempête)

18 h 30

Salle du conseil
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet

Inscription avant le 17 février 2025 en
contactant dga@stanaclet.qc.ca ou par
téléphone au 418 723-2816 p.109



Comité citoyens "Piste Cyclable"

Vous aimeriez qu'une piste cyclable soit
implantée dans notre municipalité ?
Vous aimeriez donner votre opinion ?
Participez au comité citoyens
"Piste Cyclable" !

Le mardi le 25 février 2025
(remis au 11 mars en cas de tempête)

19 h

Salle du conseil
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet

Inscription avant le 21 février 2025 en
contactant dga@stanaclet.qc.ca ou par
téléphone au 418 723-2816 p.109